

# Service civique :

## la DRFiP 31 joue une nouvelle fois les bons élèves !!!

Toulouse, le 1er mars 2016

Le 23 février, la DRFiP 31 a informé les représentants des personnels qu'elle a décidé de procéder au recrutement **de huit jeunes dans le cadre du service civique** :

**« Comme vous le savez, le Président de la République a fait du service civique l'une des priorités du gouvernement et a décidé d'accélérer son développement en particulier au sein de la fonction publique.**

**Pour la DGFIP trois types de missions ont été retenues (agrément septembre 2015) :**

- **Accompagner les usagers dans les services d'accueil de la DGFIP (Thème solidarité) ;**
- **Familiariser certains publics au maniement de l'informatique et à l'utilisation des services en ligne (Thème éducation pour tous) ;**
- **Contribuer à l'instruction civique et à l'engagement des jeunes en milieu scolaire en échangeant sur l'impôt et sur la participation des citoyens aux dépenses publiques (Thème citoyenneté).**

**Le public cible est composé de jeunes âgés de 18 à 25 ans, pour un engagement de 8 mois sur la base de 24H/ semaine (droit à congés de 2 jours/mois).**

**Les jeunes toucheront une indemnité de 467,34 euros et une prestation de subsistance de 106,31 euros. (financement de la prestation de subsistance directement sur le programme 156 et conventionnement avec l'Agence de service et de paiement).**

**Le recrutement des volontaires est prévu en deux vagues :**

- **du 4 avril au 4 décembre 2016 pour la première vague ;**
- **du 5 septembre 2016 au 5 mai 2017 pour la deuxième vague.**

**Pour notre DRFiP, il a été décidé de procéder au recrutement de 8 jeunes sur la première vague (avril à décembre 2016) sur les services suivants : 7 pour les SIP Centre, Ranguel, Sud Ouest, Balma, Colomiers, Muret et St Gaudens, et 1 pour le site de la place occitane.**

**Des tuteurs seront désignés sur chacun des sites concernés, et formés par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale. »**



Non seulement, ce message témoigne de la volonté sans faille **du directeur et de son armée mexicaine d'être les bons élèves de la DGFIP, mais aussi de passer outre les représentants des personnels. Par deux fois la direction a rencontré les organisations syndicales, il n'en a jamais été question !!!!**

Dès qu'une opportunité de contre-réforme arrive, la DRFiP 31 est candidate : centres de contact, ordinateurs mis à disposition pour accéder à [www.caf.fr](http://www.caf.fr), ...

Comme par hasard, des ordinateurs sont mis en place, dès ce mois de mars dans les centres des finances publiques de Balma, Colomiers, Cité Administrative, Mirail et Rangueil pour permettre un accès à [www.caf.fr](http://www.caf.fr) mais aussi à l'ensemble des services en lignes de la DGFIP. Dans le même temps, la DRFiP 31 recrute des jeunes pour les mettre en première ligne à l'accueil. **C'est inadmissible !!!**

**La CGT Finances Publiques 31 dénonce ce nouveau type de recrutement, destiné à cacher la misère du chômage et à masquer les vacances et les suppressions d'emplois.**

Pour nous, la DGFIP n'a pas vocation à tenir les promesses de campagne du président de la république. Elle doit remplir ses missions avec les effectifs nécessaires constitués de fonctionnaires ayant un statut et pas avec des jeunes sous-payés, sous-qualifiés et exploités. La Ministre du Travail (Mme El Khomri) propose un projet de loi visant à instituer de « nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs ». **Le service civique y fait largement écho.**

Après l'apprentissage que le ministre de l'économie E. Macron a qualifié devant le Medef de "travail gratuit des jeunes", **le service civique est une étape de plus vers la déqualification à laquelle le gouvernement veut vouer la jeunesse.**

Les conséquences vont être grandes pour les services qui vont accueillir ces jeunes : Que vont-ils faire ? Qui va les former ? Avec quels moyens ? Comment préserver l'aspect confidentiel de nos données ?

Cette brèche dans le statut est inadmissible. Car, oui, cela est inadmissible d'employer des jeunes sous contrat précaire, hors code du travail, hors statuts et hors conventions collectives, sous-payés, sur des postes que la DRFiP a supprimés ou laissés vacants les années précédentes.

**Si le gouvernement veut résorber le chômage (puisque telle est son ambition) qu'il commence d'abord par arrêter de supprimer les emplois et qu'il comble tous les emplois vacants par des embauches statutaires !**



**Le 9 mars,  
l'Union Départementale  
CGT de Haute-Garonne  
appelle à une première  
manifestation unitaire et  
interprofessionnelle  
à 11h30 au départ de la  
Place Jeanne d'Arc  
pour le retrait du projet  
de loi El Khomri !!!!**

